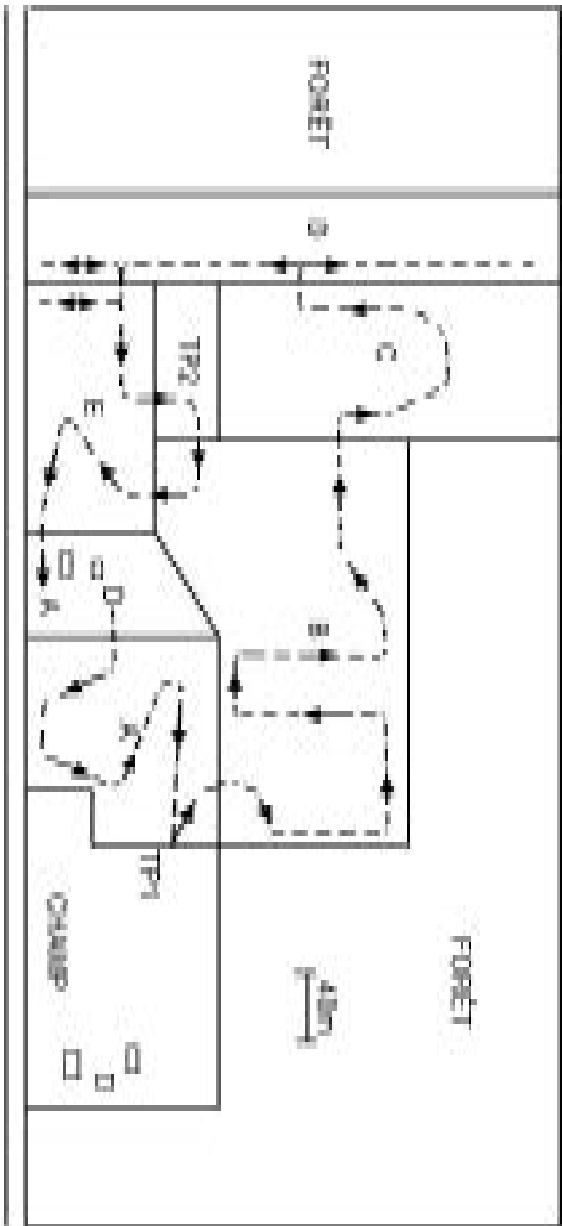


*Site de Démonstration  
Aménagement  
de l'Habitat de la Bé-  
casse*





Trajet de la Visite



---

## **SITE EXPÉRIMENTAL AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT DE LA BÉCASSE D'AMÉRIQUE**

Richard Couture  
Conception graphique  
Gabriel Bédard

### **LA BÉCASSE D'AMÉRIQUE**

La bécasse (*Scolopax minor*) est une espèce furtive (illustration). Sa coloration brune et ocre, couleur de feuilles mortes, lui permet de se fondre dans son milieu. C'est seulement lors de la parade des mâles au printemps, au crépuscule et à l'aube, qu'elle se laisse entrevoir. Son long bec lui sert à capturer les vers de terre, sa principale alimentation. Ses yeux haut placés lui permettent de voir tant à l'avant qu'à l'arrière. Ses ailes courtes et rondes lui facilitent les manœuvres dans les boisés jeunes et denses. La bécasse hiverne dans le sud des Etats-Unis et migre au printemps vers le sud du Québec pour se reproduire. Il est impossible de lui donner rendez-vous pour la voir. Un site de démonstration nous permettra au moins d'observer les habitats où elle vit et se reproduit.

### **L'HABITAT DE LA BÉCASSE, UNE " DENRÉE RARE "**

Les habitats de la bécasse sont associés à la végétation des premiers stades des successions forestières feuillues (illustration). Les meilleurs habitats se retrouvent surtout sur les terres agricoles en friche, au stade de début de succession, dont les sols humides et bien drainés sont riches en vers de terre. Elle se retrouve aussi dans certains milieux

forestiers en régénération après coupe et dans les écotones entre les milieux ouverts les milieux boisés. Son habitat qui est composée surtout de feuillus de lumière évolue très rapidement. Aussi, les habitats favorables à la bécasse ne sont qu'une phase relativement courte d'une succession végétale. C'est généralement entre 10 et 25 ans que la plupart des habitats sont les plus réceptifs pour la bécasse.

## L'AMÉNAGEMENT DES HABITATS

Il y deux façons d'aborder l'aménagement des habitats de la bécasse:

1- De façon extensive en réalisant des coupes, dans les milieux qui ont déjà eu un potentiel et qui sont devenus matures, selon les méthodes reconnues pour favoriser l'habitat de la petite faune. Il ne faut pas s'attendre toutefois à des augmentations substantielles des densités de bécasses.

2- Effectuer des aménagements intensifs. Il faut alors considérer les rendements de l'exploitation forestière comme secondaires. La bécasse vit dans des habitats très jeunes comparés aux milieux forestiers exploitables et les essences d'arbres de ces habitats, aulne, peuplier, bouleau, saule ont peu d'importance économique. C'est la seule façon d'obtenir des augmentations de densité intéressantes. L'objectif du site de démonstration s'inscrit dans ce dernier type d'intervention. Il comprend un volet pratique consistant à expérimenter et à développer différentes méthodes intensives d'aménagement des habitats de la bécasse et un volet d'interprétation ou visite s'adressant aux personnes et aux organismes intéressés à l'aménagement de la bécasse.

## LE SITE DE DÉMONSTRATION

Le site de démonstration est une ancienne terre agricole laissée en friche il y a environ 25 ans. Sa superficie est d'environ 10 ha. Les populations de bécasses ont augmentées régulièrement jusqu'au début des années 90 alors qu'on comptait, à l'automne, une densité moyenne de 2,5 bécasses/ha.

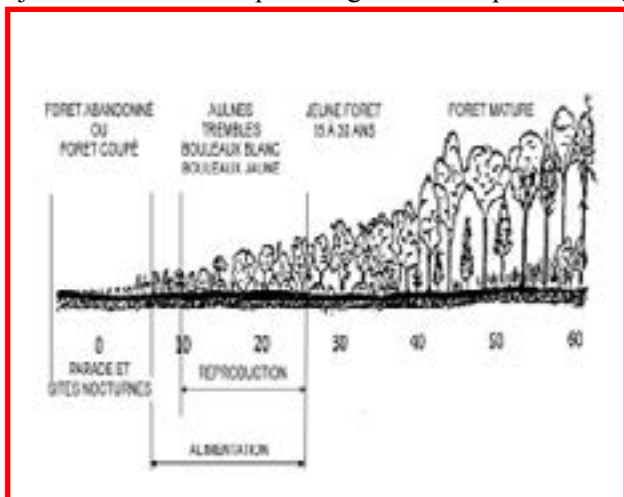
Le site est subdivisé en 5 zones ( carte). La cartographie du milieu a été réalisée à partir de photographies aériennes du territoire et de cartes écoforestières. Les zones sont symétriques et rappellent l'origine agricole du milieu. Elles

sont bordées au nord et à l'ouest par des forêts matures de type mélangé à dominance feuillue. A l'est nous retrouvons des prairies entretenues ou fauchées. Le secteur situé au sud de la route, constitué par des terrains de parades ainsi que par des terrains nocturnes, ne fait pas partie du site d'aménagement.

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Un inventaire et à une évaluation des habitats ont été faits. Presque tous les habitats disponibles arrivent ou dépassent la limite d'âge favorable pour la bécasse. Un plan d'aménagement proposant différents types d'interventions a été élaboré. Rappelons que les prescriptions fauniques pour la faune terrestre en général sont de deux types:

- Laisser évoluer la végétation naturellement, c'est le cas pour les habitats jeunes qui n'ont pas atteint l'âge optimal;
- Rajeunir les habitats qui atteignent ou dépassent l'âge



optimal.

Compte tenu de l'âge de l'ensemble des peuplements du site de démonstration, la seule option pouvant être retenue est de rajeunir les habitats.

## LES MÉTHODES D'AMÉNAGEMENT UTILISÉES

### 1- Les coupes

A moins d'indication contraire, nous avons procédé à des

coupes totales sur des parcelles de différentes superficies selon une séquence déterminée étalée dans le temps, dans le but de favoriser à la fois la régénération d'un couvert feuillu favorable à la bécasse et la diversité des structures d'âge. Nous expliquerons chacune de ces différentes procédures lors de la visite du site. Pour faire celle-ci, nous suivrons le sentier indiqué sur la carte. L'année de coupe ou d'intervention est indiquée sur la fiche placée dans chaque parcelle.

## 2- L'entretien des terrains de parade

Deux terrains de parade se retrouvent sur le site de démonstration. Ils sont identifiés sur la carte par les lettres **TPI** et **TP2**. Ce sont des espaces importants dans l'organisation locale des populations. Il a été en effet démontré qu'il existe une relation, entre la présence de terrains de parade et la présence de nids. Cette relation est variable selon les conditions climatiques du printemps. L'objectif est de démontrer comment nous pouvons aménager ces terrains.

## 3- Le rajeunissement des aulnaies

Les aulnaies sont des milieux très importants pour la bécasse, à la fois comme site d'alimentation et comme habitat diurne. Avec le temps, les aulnaies sont graduellement dominées par des essences moins propices à la bécasse (bouleau, érable rouge) et se dégradent. Nous expérimentons quelques méthodes de rajeunissement des aulnaies. Le rajeunissement consiste surtout à éliminer les essences compétitrices et à enlever de façon sélective les vieilles tiges courbées afin de favoriser la régénération de nouvelles repousses.

## 4- Le dégagement des aulnaies

Les travaux de dégagement se font dans les jeunes aulnaies qui sont en compétition avec les essences comme le bouleau et le peuplier dont la croissance est plus rapide. Il s'agit simplement d'enlever ces dernières essences forestières afin de favoriser l'aulne.

Note: Les méthodes de rajeunissement et de dégagement d'aulnaies que nous appliquons ici peuvent être utilisées ailleurs dans d'autres aulnaies, sur de petites superficies, pour favoriser les habitats de la bécasse.

## 5- L'élimination des résidus de coupes

Les résidus de coupes constituent un problème important pour les aménagistes des habitats de la bécasse. Après une coupe faite selon les procédures d'un groupement d'aménagement forestier par exemple, le volume des résidus est aussi important que le volume de bois commercial prélevé. Cette situation constitue, à cause de la longue période de temps requis pour leur dégradation, un problème important pour l'utilisation des habitats après coupe par la bécasse. Nous avons expérimenté quelques méthodes mécaniques de disposition de ces résidus.

Certaines de ces techniques demandent un investissement important en appareillage ou en coûts de location, ainsi qu'en temps. Nous expérimentons aussi des méthodes plus simples et moins coûteuses.

## 6- Les sites d'alimentation

La bécasse s'alimente à de nombreux endroits sur le site de démonstration. Toutefois, il existe des points d'alimentation qui sont particulièrement utilisés. Des travaux antérieurs ont été faits pour caractériser ces endroits particuliers. Contrairement aux espèces herbivores l'aménagement de l'habitat d'une espèce carnivore comme la bécasse demande à la fois des actions au niveau du couvert et des actions au niveau de la production de nourriture. Nous expérimentons des techniques pour maintenir et améliorer la productivité de cet élément de l'habitat de la bécasse qui est généralement négligé. Ces techniques touchent le contrôle de la végétation herbacée, des conditions du sol et la production de vers de terre.

## 7- Les plantations

Pour accélérer la régénération ou pour améliorer certains milieux nous avons procédé à des plantations de boutures d'aulne. Bien que ce ne soit pas une procédure utilisée régulièrement, cela permet la création des sites d'alimentation et la colonisation par des essences utiles des sites dénudés, plus rapidement que le hasard seul peut le permettre.

## TRAVAUX EFFECTUÉS

## 1- Zone A

On y retrouve majoritairement 5 essences, soit le peuplier faux tremble, l'aulne, le saule, l'érable rouge et le bouleau gris. Quelques petits secteurs arbustifs sont présents, mais il n'y a aucune ouverture herbacée. Les boisés de cette zone sont constitués majoritairement d'arbres de plus de 25 ans qui ne correspondent plus aux exigences de la bécasse, étant trop âgés.

Nous avons pratiqué des coupes en trouées de 20 m à 25 m de diamètre (300 à 400 m<sup>2</sup>) là où étaient répartis les plus grands arbres. Une trouée s'intègre à l'aménagement du terrain de parade (TP# 1). L'objectif visé était d'abaisser la hauteur de bordure à la périphérie ouest. Quelques interventions sont prévues au cours des années à venir afin de mieux délimiter la bordure est et sud de ce terrain de parade.

Nous avons exécuté à des travaux de rajeunissement dans les vieilles aulnaies et de dégagement dans les jeunes aulnaies. Nous avons également procédé à des plantations d'aulnes dans une parcelle au sol riche colonisée par un épais roncier. L'objectif est de créer une zone d'alimentation.

## 2- Zone B

Les essences que nous y retrouvons sont principalement l'érable rouge, le bouleau et le peuplier. Le saule, espèce de début de succession, est en voie d'être éliminée. Cette zone est encore utilisée par la bécasse mais deviendra rapidement vers un stade non favorable. La partie nord-est de la zone B se dirige lentement une forêt mélangée à dominance feuillue identique à celle que l'on retrouve en périphérie. C'est un exemple d'un milieu dont l'origine est une friche agricole mais qui évolue vers un habitat non favorable pour la bécasse.

La majeure partie de la zone B a été divisée en parcelles égales de 600 m<sup>2</sup>. Les interventions seront réparties dans le temps afin de créer une plus grande diversité des structures d'âge tout en rajeunissant l'habitat. Rappelons que le plan préconise des coupes totales afin de favoriser la régénération des feuillus. Des parcelles plus grandes, ::1:1200 m<sup>2</sup> (35 X 35 m), ont été coupées dans la partie ouest de la zone



B afin d'accélérer la création d'ouvertures.

Deux parcelles, une de 1200 m<sup>2</sup> et une autre de 1000 m<sup>2</sup>, ont aussi été coupées parallèlement à l'aulnaie située en bordure du ruisseau. Cette dernière a subi un traitement de rajeunissement. Ces deux parcelles, ainsi que l'aulnaie, seront traitées pour constituer un habitat expérimental d'alimentation. Nous expérimenterons un protocole d'aménagement pour améliorer, à certains endroits, la production naturelle de vers de terre. Les grandes lignes du protocole touchent le contrôle du pH, de la fertilité du sol et l'utilisation des débris de coupe déchiqueté. Ceux-ci peuvent être réduits en compost par l'utilisation d'une espèce de ver de terre (Eisenia hortensis).

### 3- Zone C

Les trois principales essences recensées sont, en ordre croissant, le peuplier faux tremble et le bouleau gris. Nous retrouvons aussi, sous couvert feuillu, du sapin de petit diamètre, donc jeune. La zone C présente un mélange de forêt trop âgée pour la bécasse, des zones d'âge convenable et de zones arbustives et d'ouvertures herbacées.

La zone C a été subdivisée en 10 parcelles de 30 X 60 m, soit 1800 m<sup>2</sup> chacune. Ce sont les parcelles qui ont la plus grande superficie sur le site de démonstration. Une parcelle de 800 m<sup>2</sup> avait déjà été aménagée en 1996, la superficie restante (1000 m<sup>2</sup>) a été terminée en 2001. Sur de telles superficies, le volume des débris de coupe est important et un travail considérable reste à faire pour les éliminer. Laissés ainsi, ils prendront plusieurs années à se décomposer et seront un obstacle aux déplacements terrestres de la bécasse.

Une première opération consiste à réduire le volume de résidus en récupérant le bois dont le diamètre est plus de 5 cm et pouvant être utilisé pour le chauffage. Nous avons employé ensuite plusieurs types de déchiqueteuses pour réduire les débris en copeaux. Comme ces techniques demandent un important appareillage nous expérimentons aussi des méthodes plus simples, comme le débitage du bois à un plus petit diamètre (2-3 cm) et un étalement des résidus ou de plus petits andains de branches placés à des endroits où ils peuvent facilement être écrasés sur le sol

sous les roues d'un tracteur.

#### 4- Terrain de parade TP2

Les grands arbres sur le contour du terrain de parade ont été coupés afin de maintenir la hauteur de bordure inférieure à 5 m. La superficie totale a été portée à 4000 m<sup>2</sup>. Les tiges arborescentes présentes sur le terrain ont été enlevées.

#### 5- Zone D

Elle est séparée de la zone précédente par un fossé (ruisseau rectifié) où l'eau coule en permanence, avec des débits variables selon les saisons et les précipitations. La zone est aussi d'origine agricole. Cette zone se divise en deux; la partie de droite, (à l'est) est caractérisée par une végétation herbacée (chiendent et verge d'or). La partie de gauche (ouest) est caractérisée par des essences feuillues (peuplier, bouleau et érable rouge).

Cette zone a été découpée en 7 parcelles de 30 X 40 m, soit de 1200 m<sup>2</sup>. Ces parcelles sont limitées à l'ouest par une forêt mixte mature. Une première intervention a été effectuée en 1994. Nous pouvons y voir l'état de la régénération de la végétation. Le fossé sera renaturalisé et les berges seront adoucies et replantées en aulnes afin de créer rapidement des zones d'alimentation permanentes. Nous avons également procédé à des travaux de rajeunissement dans quelques aulnaies.

#### 6- Zone E

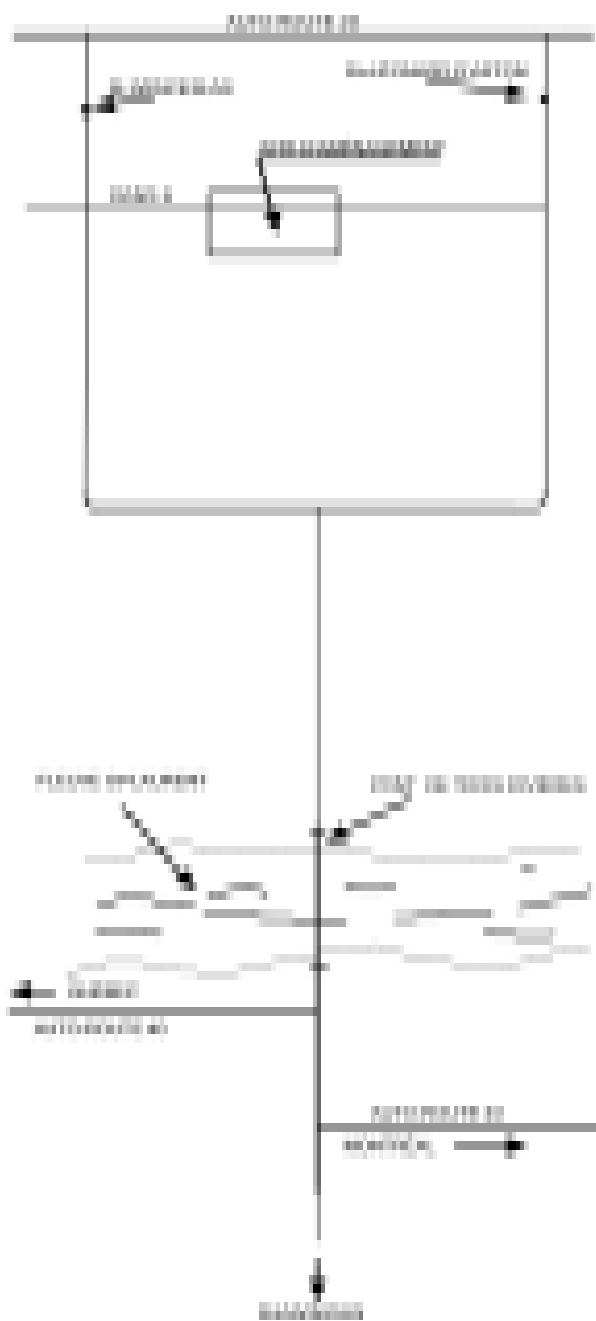
Elle longe le Rang 6 et est définie au nord par un fossé. Elle est caractérisée par des petits îlots de forêt matures, de zones arbustives et de zones herbacées ainsi que par quelques bandes d'aulnes en bordure du ruisseau (voir zone D). Les deux principales essences recensées sont le peuplier faux tremble et le bouleau gris. La nature des sols de cette zone, texture et humidité, est très propice pour l'alimentation de la bécasse.

Nous proposons une intervention plus ponctuelle dans zone E. Nous avons effectué une récolte sélective des arbres matures, puis des arbres malades ou brisés. Un effort particulier sera fait pour y favoriser les habitats d'alimentation qui s'y trouvent en favorisant la reprise de l'aulne dans les

endroits humides.

## FIN DE LA VISITE





MAP DU SITE